



DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

Préparation au concours Accompagnant Educatif et Social : ECRIT

Attention, ce dossier ne vous inscrit pas au concours

LE PARTICIPANT

NOM de NAISSANCE : _____ NOM D'EPOUSE : _____
(de jeune fille pour les femmes mariées)

Prénom : _____

ADRESSE : _____ CP : _____ Ville : _____

TELEPHONE : PORTABLE

Date de Naissance : Lieu de naissance : _____

Sexe : F pour Féminin - M pour Masculin

Adresse mail : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom, téléphone et lien de parenté) : _____

DIPLOMES

TITRE D'INSCRIPTION	ANNEE D'OBTENTION	DOCUMENTS A FOURNIR (copie des diplômes et/ou certificat de scolarité)

FINANCEMENT

Financement personnel (joindre le règlement de 90 € par chèque à l'ordre de l'IRFSS AuRA FPQ)

Financement autre (joindre l'attestation d'accord de prise en charge d'un montant de 126 €)

Désignation de l'employeur : _____

Nom du Directeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Poste occupé : _____ Mail professionnel : _____

Facture et convention à adresser à : _____

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude
des renseignements mentionnés sur ce document.

A _____, le _____ SIGNATURE

Cadre réservé à l'IRFSSA

N° de Dossier :

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir à l'inscription :

1. La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée
2. Une photocopie lisible de votre carte nationale d'identité en cours de validité
3. Une photocopie du ou des diplôme(s) possédé(s) et/ou un certificat de scolarité
4. Une attestation d'accord de prise en charge des frais de formation délivrée par l'employeur ou l'organisme payeur pour un montant de 126 €

ou
4. Le règlement par chèque à l'ordre de l'IRFSS AuRA FPQ pour un montant de 90 €

Clôture des inscriptions : le 09 juin 2017 à 12h00 (cachet de la Poste faisant foi)

Date de formation :

- 15 juin 2017 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Frais de formation :

- | | |
|---------------------------|-----------|
| - financement personnel : | 90 Euros |
| - financement autre : | 126 Euros |

Modalités administratives et financières :

Avant le début de la formation, une convention pour les établissements ou un contrat pour les particuliers sera établi(e).

Une convocation sera adressée à chaque participant à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription.

A l'issue de la formation, une facture sera adressée aux établissements. Pour les particuliers, le règlement sera encaissé à l'inscription.

*Nota : Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.
Si le nombre des inscriptions est insuffisant, la formation peut être reportée ou annulée.*